**Sciences de l’éducation**

1. **Introduction**

Les sciences de l'éducation s’attachent, en premier lieu, à l'étude de différentes formes de l'éducation ; chacune selon une approche didactique, méthodologique et pédagogique bien déterminée.

Cette branche s’appuie sur plusieurs disciplines à savoir : l’histoire de l'éducation, la sociologie de l'éducation, la psychologie des apprentissages, la législation et l’administration scolaires, l’agencement et les stratégies des différents systèmes éducatifs, les types des formations professionnelles …

1. **Essai de Définition**

La notion « Éducation » désigne l'ensemble des agissements et des influences dont l’objectif est de développer chez l’être humain des facultés intellectuelles et cognitives, certaines connaissances et compétences.

Cette discipline vise à cultiver des attitudes et un comportement de l’individu menant à forger une personnalité épanouie ayant une valeur considérable dans la société où il vit.

G. Mialaret définit les sciences de l’éducation ainsi :

« *Les sciences de l’éducation sont constituées par l’ensemble des disciplines qui étudient, dans des perspectives différentes mais complémentaires et coordonnées, les conditions d’existence, de fonctionnement et d’évolution des situations et des faits d’éducation. Elles étudient les situations d’éducation dans toutes leurs perspectives correspondant à leurs déterminismes : philosophiques (problèmes de finalités), politiques, économiques, démographiques, sociologiques, techniques, à leurs composantes physiologiques (…), psychologiques, psychosociologiques, pédagogiques.* »[[1]](#footnote-2)

Sciences de l’éducation recouvrent donc l’ensemble des sciences impliquées dans la création de l’éducation et la mise en œuvre de celle-ci.

Si nous procédons à la classification de ces sciences en fonction de leur importance et leur rôle, nous devons les classer et regrouper en deux niveaux :

 Psychologie de l’éducation

Sociologie de l’éducation

 Niveau 1 Ethnologie de l’éducation

 Didactique

Docimologie

Histoire de l’éducation

Éducation comparée

 Niveau 2 Droit de l’éducation

Économie de l’éducation

Selon  Durkheim :

«  *L’éducation est l’action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter chez l’enfant un certain nombre d’états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destin.* »[[2]](#footnote-3)

A la fin du XIX siècle, à l’époque de DURKHEIM, on employait plutôt au singulier la discipline : la science de l’éducation. Et ce, sous prétexte que la psychologie comme discipline s’était révélée être l’unique discipline, la seule discipline fondée scientifiquement, à pouvoir éclairer l’éducation, sur le plan de sa théorie comme sur celui de sa pratique.

1. **Objectifs de la discipline**

En 1967, les Sciences de l’Éducation s’émergent institutionnellement comme une discipline universitaire. Celles-ci s’orientent vers l’étude des phénomènes et faits éducatifs suscités selon plusieurs critères.

Ces phénomènes éducatifs concernent surtout les contextes étendus du fait éducatif (phénomènes sociaux, économiques et institutionnels…) ou plus particulièrement les stratégies d’apprentissage, les processus et mécanismes adoptés dans les enseignements.

Les Sciences de l’Éducation ne négligent aucune phase de la vie de l’individu, de sa jeunesse à l’âge adulte, cette discipline envisage et assure l’éducation formelle et informelle. Tous les milieux éducatifs sont explorés : l’école primaire, le collège, le lycée, l’université…

En revanche, les sciences de l’éducation doivent cohabiter les nouvelles exigences scientifiques en répondant à des demandes sociales pour mieux appréhender les faits et aboutir à des solutions à toutes les contraintes imposées par l’évolution permanente des pratiques et dispositifs éducatifs.

1. **Termes spécifiques dans les sciences de l’éducation**
* Pédagogie : c’est l’ensemble des méthodes d'enseignement propres et adoptées à une quelconque discipline ou à une matière bien précise, ou voire même à une institution scolaire
* Psychopédagogie : Pédagogie scientifiquement appuyée sur la psychologie de l'enfant.
* Orthopédagogie : elle désigne toute méthode permettant à l'enfant ayant des difficultés de mener normalement une scolarité régulière, continue, correcte et efficace en rapport avec ses possibilités. Elle fait appel à des moyens didactiques afin d'améliorer son rendement
* Docimologie : Elle étudie tous les moyens et outils d'évaluation possibles des connaissances (examens, devoirs, concours, etc.). Elle veille à élaborer les critères convenables de notation. Son objectif travaille sur l'objectivité des notations.
* Didactique : Elle désigne toutes les méthodes adoptées et les pratiques de l'enseignement.
1. Gauthier Villars, *Education et relations*, Paris, 1980 [↑](#footnote-ref-2)
2. Emile Durkheim, *Education et sociologie*, Paris, 1911 [↑](#footnote-ref-3)